



Association non lucratif à but d'investissement à l'étranger

Par **gbatwf**, le **17/06/2013** à **08:45**

Bonjour à tous

Nous cadres d'origine Centrafricaine travaillant en France avons décidé de créer une association à but non lucratif, qui réunira ses propres fonds afin d'investir (en créant un bureau d'investissement) dans un proche avenir en République Centrafricaine en proie à l'instabilité et à activités économiques très faibles.

Notre question réside dans la faisabilité d'un tel projet surtout concernant les transferts des fonds.

Si cela n'est pas possible quelle alternative peut t-on avoir?

Précision: Tous travaillant comme cadres en France et ne pouvons être salariés de l'entreprise en Centrafrique

Merci de vos conseils et aides